



## Assemblée générale

Distr. générale  
24 septembre 1999  
Français  
Original: anglais

---

### Cinquante-quatrième session

Point 125 de l'ordre du jour

### Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

## Lettre datée du 24 septembre 1999, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

### Additif

Comme suite à mes lettres datées des 14, 17 et 18 septembre 1999 (A/54/333 et Add.1 et 2), j'ai l'honneur de vous informer que la Guinée a effectué le versement nécessaire pour réduire le montant de ses arriérés en sorte que ceux-ci soient inférieurs au montant visé à l'Article 19 de la Charte des Nations Unies.

Le Secrétaire général  
(*Signé*) Kofi **Annan**